



L'EDITO

HORS JEU...

Chers collègues,

Je ne vais pas vous parler, en cette période de rentrée si compliquée (je crains que nous ne soyons qu'au début de nos désillusions, enfin, plutôt celles du ministre...), de sport ou autres règles de jeu collectif, mais de mon ressenti en relation avec la situation actuelle.

Un syndicat ami, a déclaré au sujet de cette rentrée scolaire, qu'elle s'était plutôt bien passée puisque « tout le monde avait joué le jeu... ». Maladresse sûrement ou vision erronée, optimisme précipité ou volonté inconsciente de rassurer le ministre, je dois dire que nous ne « jouons » pas de la même manière ou aux mêmes jeux !

Parlons de la gestion des personnels et la mobilité :

Pour notre académie, le constat est nettement, comment dire, dramatique ? Désespérant ?

Depuis le mois de juin, nous voyons avec effroi s'allonger la liste des postes publiée à la « PEP » (place de l'emploi public). Des postes souvent de catégorie A, dans les services comme dans les EPLE. Nous sommes début septembre et il est clair que le mouvement des personnels administratifs n'est pas clos. Ce n'est pas nouveau, mais à un tel niveau, je crois que tous les records sont pulvérisés.

Je dois vous le rappeler, depuis cette année et par volonté gouvernementale, les organisations syndicales sont exclues des opérations de mobilité. Que ce soit du mouvement interacadémique, au solde déjà largement négatif pour tous les corps, jusqu'au mouvement intra aux conséquences que nous connaissons aujourd'hui, nous voyons bien les effets désastreux de cette loi. Nous en faisons supporter la **responsabilité entière à notre employeur** (et non pas à l'administration...) qui devra rendre des comptes sur l'opacité du mouvement (refus de communiquer la moindre liste). Les aberrations locales (sur lesquelles je ne m'étendrai pas...) imposent des explications et surtout un très rapide changement de cap et de philosophie.

Il ne faut pas être naïf, cette loi n'est que la suite logique d'un processus engagé depuis des années qui a consisté à vider les CAP de leurs compétences, mais les victimes sont toujours les mêmes : **les collègues administratifs qui travaillent en sous-effectif, qui subissent la précarité.**

Puisque notre académie manque de personnels de catégorie A, qu'elle puise dans un vivier de grande qualité : les SAENES !

Lorsque les personnels souffrent : on ne peut pas parler de « jeu » !
Requalification des postes de B en A et de C en B, voilà notre revendication



Un ministre disqualifié

Lors du remaniement ministériel de cet été, nous apprenions que notre ministre, pardon, le ministre des enseignants...rêvait d'avoir le portefeuille de l'Intérieur !

Comment faire confiance à un tel ministre ? Sa motivation et son engagement au service de son ministère sont discrédités.

Cela me direz-vous relève de l'anecdote, car il y a bien plus grave !

Depuis sa prise de fonction, M. le ministre nous gratifie de son plus grand mépris. L'ex recteur de l'académie de Créteil ne sait pas qu'il y a des personnels administratifs à l'Education nationale.

Etonnant ? non, pas vraiment, puisque ce proche du candidat Fillion est un partisan de la privatisation des services administratifs de l'Education nationale.

Dans ses vidéos et ses messages, ne cherchez pas, nous n'existons pas !
La revalorisation des carrières, ne cherchez pas, ce ne sont pas les nôtres.
Mais là où la goutte fait déborder le vase, c'est sur la gestion de la prime « covid19 » pour les administratifs.



A&I-UNSA, n'a jamais revendiqué le versement d'une prime, mais a exigé que le travail exceptionnel des administratifs soit reconnu, et cela bien avant la crise sanitaire ; c'est la raison d'être du CIA (Complément Indemnitaire Annuel).

Le décret du 14 mai 2020, relatif au versement d'une prime « COVID19 » est clair et il se doit d'être appliqué.

Pourtant, ce n'est pas le cas !

Dans certaines académies, on « regrette » une enveloppe insuffisante ! Dans d'autres, dans les services déconcentrés, la prime est inversement proportionnelle au travail réellement exécuté et surtout elle tient compte du corps...Si vous voyez ce que je veux dire...

Donc pour A&I-UNSA : c'est non ! Et ce sera non tant que la loi ne sera pas respectée.

Il nous est annoncé une réunion d'information courant septembre, nous serons présents pour vous défendre.

Eh bien, NON ! Mes chers collègues, nous ne jouons pas. Depuis le début de cette crise sanitaire, le travail des administratifs des services, du supérieur, des EPLE, des grands établissements a été sans faille, sans relâche. Vous, nous avons été présents. Prenant des risques, sans masques jusqu'à la rentrée des élèves début juin : pas un mot de tout cela, belle preuve de mépris, présents dans les services durant les congés d'été pour **assurer l'essentiel : pas un mot de tout cela.**

Monsieur le ministre : « rien que ça, cela se respecte ! »

Le bureau académique de Créteil vous souhaite une bonne rentrée scolaire, une bonne année scolaire.

Protégez-vous ! Protégez-vous moralement et physiquement.

Comptez sur nous comme nous comptons sur vous.



Jean Michel nous a quitté

En homme discret, en plein cœur le l'été, Jean Michel DESPOUY, membre historique du bureau académique de Créteil nous a quitté.

Syndicaliste de toujours, il a exercé les fonctions de trésorier général d'A&I-UNSA sous le secrétariat général de Charles Dauvergne et Jean Yves Rocca. Il a pris sa retraite en 2012 mais il est resté fidèle à son syndicat jusqu'à la dernière minute. Membre de la commission « retraités », il représentait notre section cristolienne.

Jean Michel était incollable sur les textes « corpo ». Toujours modeste mais d'une fiabilité incomparable. Il n'était pas de ceux qui se mettent « en avant ». Son accent du sud (région où il repose maintenant) en faisait un Monsieur jovial et attachant.

Le bureau académique est triste mais la seule manière de lui rendre hommage, c'est de continuer, de faire mieux encore : de faire toujours plus.

Salut Jean Michel.

Déclaration liminaire au CHSCTA du 7 septembre 2020

« ... Le début de cette année scolaire s'annonce dans la continuité de la fin de l'année passée : Improvisation, absence de concertation et de dialogue, mépris des conditions de travail des personnels. »... » *lire la suite* : <http://www.aeti-creteil.fr/DECLARATION-LIMINAIRE-DU-CHSCTA-du-7-septembre-2020>

Déclaration liminaire à la CAPA des SAENES

CAPA DU 29 JUIN 2020

Comment envisager une information des personnels sur le mouvement alors que le syndicat ne disposera d'aucun élément, qu'il ne peut agir qu'en aval, seule une contestation sera possible mais comment imaginer qu'elle aboutisse puisque le mouvement sera déjà arrêté ?

Pour en revenir à l'ordre du jour, le nombre de passage sur liste d'aptitude de C en B et les possibilités de promotions « Classe supérieure » et « Classe exceptionnelle » restent, bien évidemment, insuffisantes.

Il est difficile d'imaginer que l'administration veuille valoriser le travail des agents avec si peu de reconnaissance ... (lire la suite : <http://www.aeti-creteil.fr/DECLARATION-LIMINAIRE-CAPA-SAENES-DU-10-JUIN-2020>)

AUDIENCE
avec M. le
Recteur

....1. Conséquences du confinement sur les voyages scolaires : ↵

Il n'y a pas encore de réponse de la part du ministère quant à une dotation de leur part pour le remboursement des familles. Il ne faudra pas y compter. Les fonds des établissements devront y pourvoir. ↵

M. le recteur rajoute qu'il faudra ... (lire la suite : <http://www.aeti-creteil.fr/AUDIENCE-avec-M-le-recteur-le-22-juin-2020>)

COMPTE RENDU
DES CAPA
DES ADJAENES
ET DES AAE

CAPA du 3 juillet 2020 pour les ADJAENES

... <http://www.aeti-creteil.fr/COMPTE-RENDU-DE-LA-CAPA-des-ADJAENES-du-3-juillet-2020>

CAPA DU 10 JUIN 2020 pour les attachés

... <http://www.aeti-creteil.fr/COMPTE-RENDU-CAPA-DES-AAE-DU-10-JUIN-2020>

RAPPEL
LE CHSCT
(COMITE
D'HYGIENE, DE
SECURITE ET DES
CONDITIONS DE
TRAVAIL)

Vos représentants aux différents comités de l'académie :

« Vous pouvez nous joindre pour tout problème lié aux risques professionnels ou psychosociaux, à l'hygiène, ergonomie des postes de travail, l'amiante, ... »

CHSCTA (académique) :

- Patricia MANGIN – A&I-UNSA (patricia.mangin@ac-creteil.fr) titulaire,
Et Maëve TREILLET, UNSA -SE suppléante

CHSCTD (départemental) :

- Dans le 94, vous êtes représentés par Sylvie JURAVER-A&I – UNSA (sylvie.juraver@ac-creteil.fr), titulaire,
Et Patrice GRACCHUS - A&I – UNSA, (patrice.gacchus@ac-creteil.fr) suppléant.
- Dans le 77, nous sommes représentés par nos collègues de l'UNSA-SE.

Rappel :

La liste officielle des représentants des personnels établie par le rectorat de Créteil doit être affichée dans les services et établissements.

Brèves des secrétaires départementaux



Ça bouge en Seine Saint Denis !

Encore et encore, et ce sont de bons éléments qui vont vivre ailleurs, notre équipe de SSD demande des bonnes volontés pour nous aider à mieux vous défendre : contactez-nous pour faire partie de cette équipe !

Najat.Ait-Ouahmane@ac-creteil.fr SD DU 93

Au 06 64 85 66 71

Serge.lagauzere@ac-creteil.fr SA DE CRETEIL

L'équipe du 77 est à créer dans son entier :

Notre secrétaire départementale, trop seule a déclaré forfait et pourtant il y a à faire : les collègues de ce département font partie intégrante de notre académie et ont besoin d'être défendus.



Les Seine-et-Marnais, isolés et éloignés de Créteil, doivent savoir que nous répondrons à leur demande et donnerons tous les éléments pour que leurs droits peuvent être préservés. Vous êtes déjà quelques-uns à nous solliciter et nous remarquons que vous avez besoins de nous.

N'hésitez pas à venir vers nous et/ou être actifs dans cette équipe : vous n'aurez pas à vous déplacer pour les réunions que nous ferons en visio et présentielles alternativement.

Dans le 94 : L'équipe va s'étoffer d'un nouveau membre qui nous représentera au Rectorat

Nous l'accueillons au bureau académique très bientôt et nous vous en parlerons dans le prochain cristolien



**Est avec vous
Vos commissaires paritaires au 1^{er} rang**

ADJAENES : Franck CHARRONDIÈRE : franck.charrondiere@ac-creteil.fr; et Elise REYNARD Elise.Reynard@ac-creteil.fr

SAENES : Dominique Bléhaut : Dominique.bléhaut@ac-creteil.fr et Antony Dubois : antony.dubois@ac-creteil.fr

AAE : Sylvie JURAVER : sylvie.juraver@ac-creteil.fr et Eric DHAISNE : eric.dhaisne1@ac-creteil.fr



C'est avant tout, vous soutenir dans vos démarches et vous accompagner
afin que vos droits soient respectés ET reconnus.
Ils vous répondront même si vous n'êtes pas adhérent et
votre reconnaissance,
pour le travail de nos élus, sera d'adhérer

A vos demandes par @, mettez en copie le secrétaire académique :
Serge Lagauzère serge.lagauzere@ac-creteil.fr

Rendez –vous sur notre site internet à l'adresse suivante :
<http://www.aeti-creteil.fr>

